



10 déc 2019



**La Direction d'Air France a récemment mis à jour le tableau des priorités au surclassement en cabine business sur vols long-courrier. Cette modification, si elle n'évolue pas, constituerait une véritable gifle pour les PNC, réminiscence d'un mépris affiché par les précédentes Directions pour notre population.**

En effet, le SNPNC constate aujourd'hui que l'actualisation de la PAM 11, aboutit de facto à l'impossibilité pour les PNC en mission sur le vol considéré de voir leurs accompagnants surclassés.

**C'est inacceptable.** Si nous exerçons ce métier avec passion, il n'en demeure pas moins une réalité : nous exerçons une profession atypique qui nous éloigne 17 jours par mois de nos proches, sacrifiant nos vies familiales. Le surclassement de nos proches, alors que nous sommes en fonction, ne constitue pas seulement une juste compensation de toutes les contraintes que nous subissons et faisons subir à nos entourages, il nous permet de retrouver des moments de qualité qui nous font défaut.

Certains renforcent leurs acquis, d'autres en gagnent, le tout sur le dos du PNC.

Si nous sommes favorables à la mise en place de billets à vocation surclassement (R1S et R2S) pour des raisons d'équité et de transparence, il n'en demeure pas moins que la charge de travail à bord générée par cette mesure sera supportée entièrement par le PNC.

**Le SNPNC exige l'introduction dans la PAM11 d'une priorité au surclassement des accompagnants des PNC en mission (R1/R4).**